



Kanaky-Nouvelle Calédonie : Le gouvernement fait à nouveau fausse route

Par 215 voix contre 41, le Sénat a adopté mardi 24 février le projet de loi constitutionnelle qui porte création d'un État de la Nouvelle-Calédonie inscrit dans la Constitution française. Le gouvernement sait que ce texte ne recueillera pas une majorité à l'Assemblée fin mars. Et en tout état de cause qu'une majorité qualifiée au Congrès est inaccessible.

Pourquoi donc un tel entêtement ? Pourquoi tant d'irresponsabilité ?

Entêtement à vouloir imposer l'accord de Bougival de juillet 2025, dénoncé par le FLNKS, et aussi l'accord Elysée-Oudinot signé le 19 janvier en l'absence du FLNKS.

Irresponsabilité de vouloir une nouvelle fois reporter les élections provinciales, dans l'espoir de parvenir avant leur tenue à un dégel du corps électoral, cette question éminemment inflammable.

Irresponsabilité encore de renvoyer toutes les questions décisives liées à la loi constitutionnelle à une loi organique dont on ne sait rien, ce qui revient à « demander au constituant de se prononcer à l'aveugle ».

Sébastien Lecornu s'accroche au fait que, lorsqu'il fut aux commandes en tant que ministre des outre-mer, il a eu raison. Raison de considérer que le 3^e référendum a confirmé que « les Calédoniens ont dit oui au maintien dans la France ». Raison de soutenir la droite calédonienne réactionnaire, quitte à nier que celle-ci agite la menace d'une partition du territoire. Et déni du chantage quant à un soutien économique conditionné par l'adoption du projet institutionnel (ce qui est confirmé par le sénateur néo-calédonien Georges Naturel (LR) acteur des discussions).

Manuel Valls, lui aussi ministre des outre-mer, récemment écarté, recense précisément toutes les bévues du gouvernement. Pourquoi Sébastien Lecornu ne l'écoute-t-il pas ?

Sans doute par déni de l'évidence : il n'y a pas d'accord possible, donc pas de solution, sans le FLNKS. Or, le FLNKS a clairement argumenté que l'accord de Bougival est en rupture avec le processus de décolonisation de Nouméa-Matignon, et avec le droit international, en ce qu'il ne donne pas de garantie quant à la possibilité de l'accès à la pleine souveraineté. D'où son refus de valider cet accord, ce sur quoi il est rejoint aujourd'hui par d'autres indépendantistes et Océaniens, tandis que des non-indépendantistes modérés expliquent la nécessité de renouer un dialogue indispensable avec le FLNKS.

Sébastien Lecornu confirme une politique qui, niant le fait colonial et ses conséquences, se montre irrespectueuse à l'égard du peuple kanak et bafoue ses droits légitimes. Ce qui ne peut conduire qu'à une dangereuse impasse. La reconnaissance honnête du droit à l'indépendance de la Kanaky/Nouvelle-Calédonie est le préalable à une forme d'association avec la République française, qui offrirait à la Kanaky et aussi à la France une perspective commune juste car respectueuse des droits des peuples.

Solidarité avec le peuple kanak dans son combat pour l'indépendance et le respect de ses droits.

Publié par L'APRÈS le 21 mars 2026